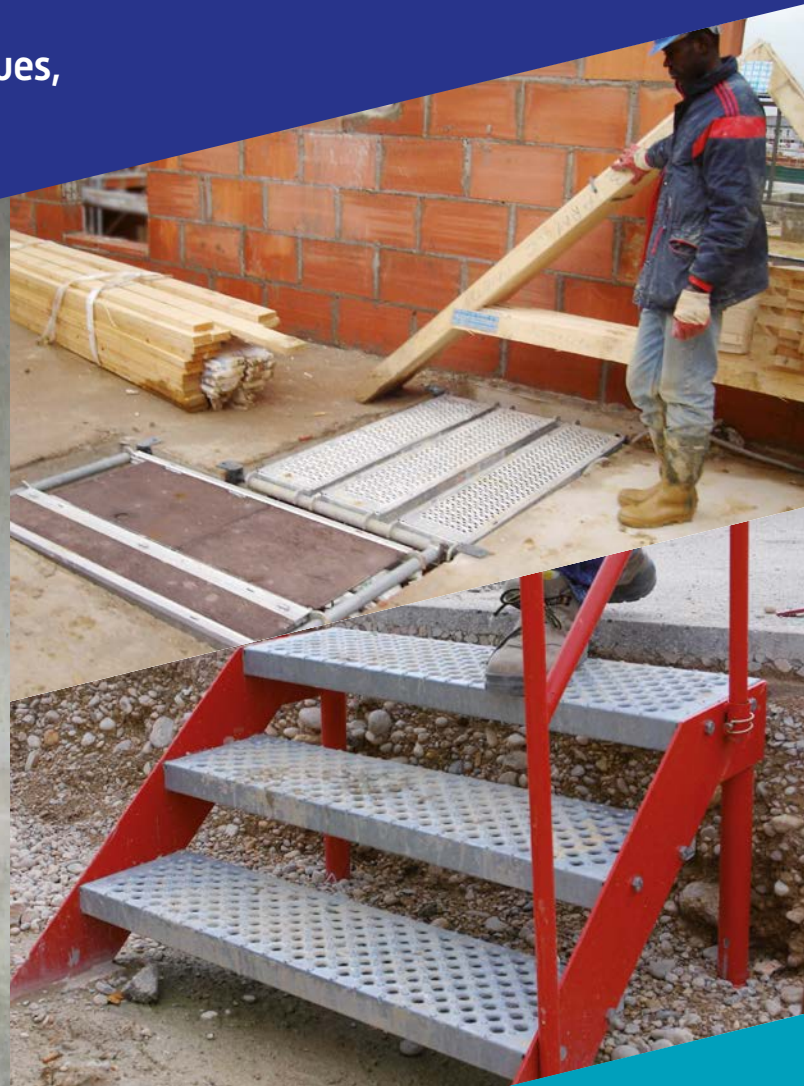


Anticiper pour mieux construire

Mieux répondre aux enjeux économiques,
humains et juridiques



Comment améliorer
la performance globale
d'une opération ?

Introduction

Sur les chantiers de BTP, des dysfonctionnements sont constatés de manière récurrente, impactant l'économie de l'opération et dégradant les conditions de travail des salariés. La performance globale, articulation entre santé et performance économique, s'en trouve altérée. Le défaut d'anticipation en phase conception en est la principale cause. Fortes de ces constats, l'Untec et la Carsat Rhône-Alpes ont travaillé en collaboration afin d'améliorer les conditions de réalisation d'une opération de construction et d'intégrer dans les pièces écrites des mesures techniques et organisationnelles.

L'Untec et la Carsat ont apporté leurs compétences respectives : économie de projet pour l'Untec et prévention des risques professionnels pour la Carsat Rhône-Alpes, dans le cadre du programme national 2019-2022 de la Cnam « Risque Chutes Pros BTP ».

Cette brochure et les fiches thématiques associées constituent un outil d'aide à la décision permettant de poser un argumentaire et une base de discussion sur le choix des mesures retenues.

Jérôme CHARDEYRON
Ingénieur conseil régional
Carsat Rhône-Alpes

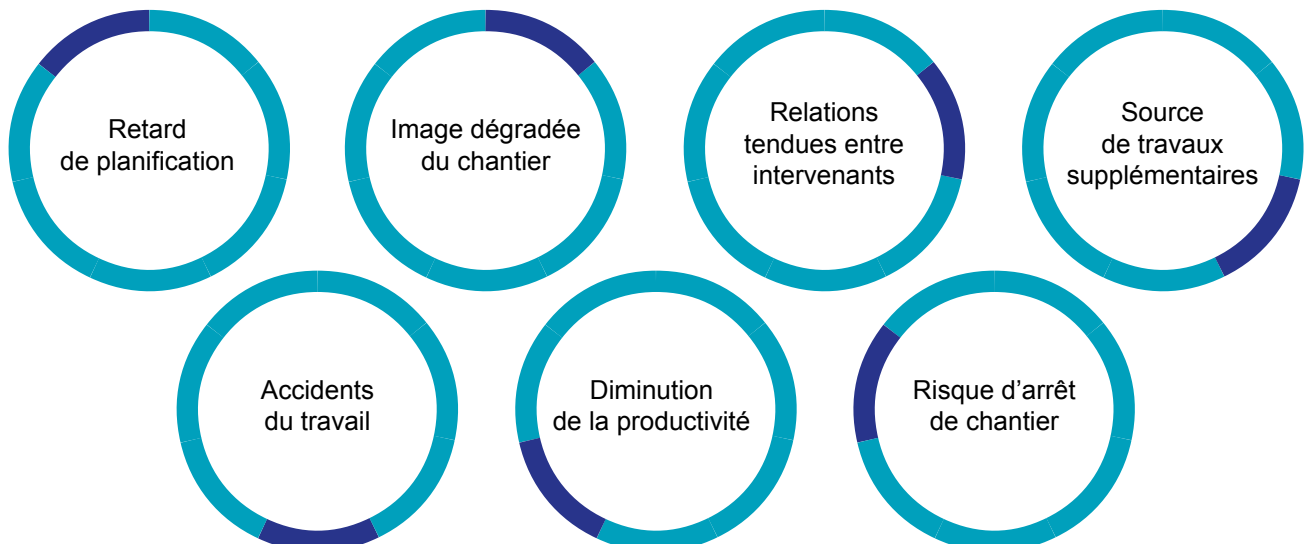
Vincent ALBARIC
Président Untec de la région
Auvergne Rhône-Alpes

Des constats de dysfonctionnements récurrents qui ne relèvent pas de la seule compétence des entreprises



Des conséquences pour tous les acteurs !

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, économistes, coordonnateurs chargés de la sécurité et protection de la santé (CSPS), entreprises



Une cause principale : le défaut d'anticipation

L'organisation est laissée à l'initiative des entreprises selon leur culture, leurs moyens et leurs habitudes de travail. Leurs marges de manœuvre sont réduites sur le chantier.

La définition d'objectifs de mise en commun des moyens n'est pas réalisée en phase de conception. Les mesures définies dans le PGCSPS* ne sont que très rarement mises en place.

*PGCSPS : plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

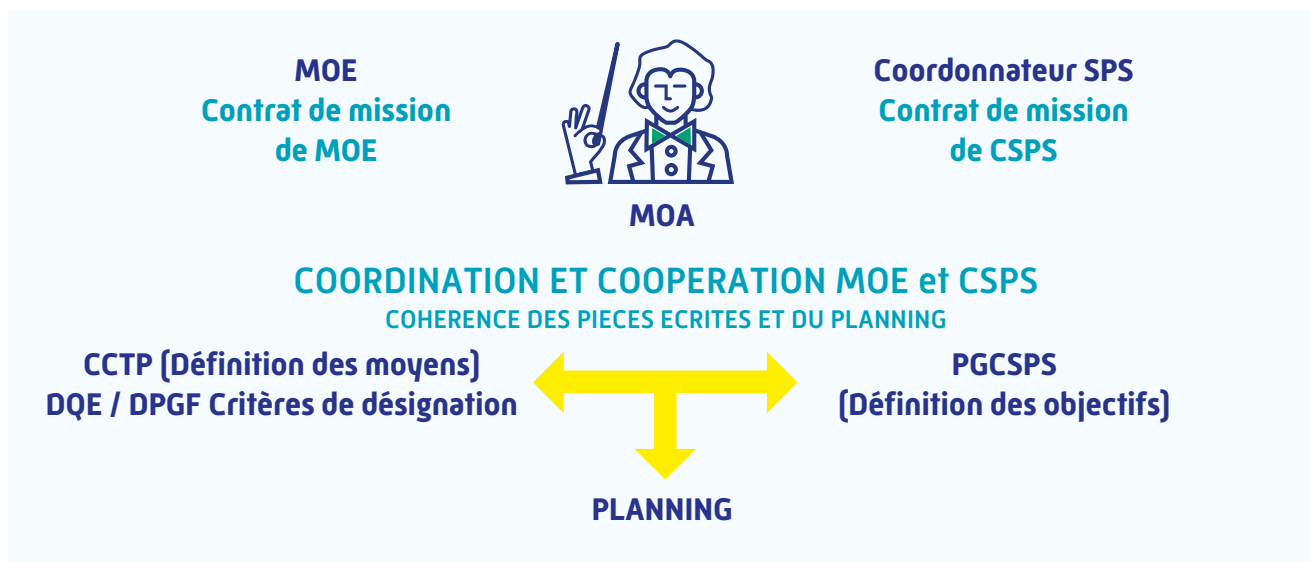
Il est nécessaire d'anticiper et d'intégrer dans les pièces écrites (CCTP, DPGF)* des mesures techniques et organisationnelles pour :

- Définir des règles claires d'organisation de chantier en phase conception à intégrer dans les dossiers de consultation des entreprises,
- S'appuyer sur des écrits lors de désaccords en phase réalisation et donc réduire les éventuelles tensions et procédures,
- Répondre aux enjeux humains, économiques et juridiques,
- Eviter la concurrence déloyale.

*CCTP : cahier des clauses techniques particulières, DPGF : Décomposition du prix global et forfaitaire

L'importance du rôle des acteurs

Dès la phase conception, la maîtrise d'ouvrage coordonne la maîtrise d'œuvre et le coordonnateur SPS et donne les objectifs à atteindre. La maîtrise d'ouvrage définit, en concertation avec le coordonnateur SPS, les mesures techniques et organisationnelles pour répondre à ces objectifs. Les pièces écrites doivent être cohérentes entre elles : PGCSPS / CCTP / DPGF ou DQE* / planning. *DQE : Détail quantitatif estimatif



Pour vous aider, des fiches pratiques par typologie d'ouvrage

Les fiches sont un outil d'aide à la décision qui peut servir de base de discussion avec les intervenants en conception. Elles permettent d'argumenter sur l'intérêt de choisir une mesure plutôt qu'une autre. Cet outil nécessite la réflexion et l'analyse du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS en phase conception sur la réalisation d'une opération. Son utilisation doit être adaptée à la typologie de l'opération.

La méthode utilisée : une démarche en 6 points pour organiser le chantier en amont

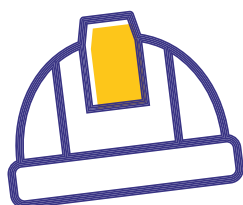


1. Identifier les risques et les localiser sur le chantier concerné
2. Identifier les activités concernées au niveau des zones à risques
3. Rechercher les différentes mesures techniques et organisationnelles
4. Définir les critères de choix pour chacune des mesures
5. Formaliser les objectifs opérationnels d'organisation (PGCSPS)
6. Formaliser les mesures techniques et organisationnelles dans les CCTP et DPGF en cohérence avec le planning et les objectifs définis dans le PGCSPS

La structure des fiches

Chaque fiche présente sur la zone concernée des mesures techniques et organisationnelles (liste non exhaustive). Pour chacune des mesures, les éléments suivants sont présentés :

- Les **habitudes de réalisation** par la profession
- La **mise en œuvre** (facilités et contraintes)
- Le **coût**
- L'**efficacité** estimée de chacune des mesures en pourcentage
- Une **proposition de formulation d'objectifs** (à intégrer dans le PGCSPS)
- Pour les mesures dont l'efficacité est de 100% : **une proposition de formulation de descriptif technique à intégrer dans le CCTP, la DPGF ou le DQE et dans le planning par la MOE.**
Des champs surlignés en jaune sont à compléter au cas par cas :
 - phasage (à partir de quand, jusqu'à la fin de, etc.)
 - caractéristiques techniques (dimensions, etc.)
 - données quantitatives (nombre, localisation, etc.)



Mâîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, économistes, OPC, coordonnateurs SPS, entreprises ensemble, prévenons les risques et rendons les chantiers plus performants !

Pour en savoir +

Brochure INRS ED6186

« Chantiers de construction : prévention des risques, logistique et avantage économique » - 2014

Note technique de la Cnam NT 109

« Prévention des risques dus aux circulations horizontales et verticales des piétons sur les chantiers de construction » - 2008

Recommandation Cnam R476

« Livraison de matériaux et éléments de construction sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics » - 2015

Recommandation Cnam R477

« Mécanisation du transport vertical des personnes et des charges sur les chantiers (construction, réhabilitation, entretien d'ouvrages) » - 2015

Cnam 17

« Guide pour la mise en commun de moyens. Travaux en hauteur circulation manutention / Scalp et Metah » - 2015

Brochure Carsat Rhône-Alpes SP 1201

« Prévention des risques de chute de plain-pied en phase conception et suivi de chantier » - 2015

Possibilité d'aides financières
par la Carsat Rhône-Alpes sous conditions.
incitations.financieres@carsat-ra.fr

Ont participé à cette brochure

Untec Rhône-Alpes
François BAYLE, Christophe CHENEVIER,
Adrien DESRUELLE, Damien GRANG,
Laurent PENICAUD, Alexandre VEYRUNES
www.untec.com

Carsat Rhône-Alpes
Christine CHAPUS, Marc DAVOUST,
Dominique GIUNTA
www.carsat-ra.fr

Avec le soutien de la fédération des AFCO régionales (Associations Françaises des Coordonnateurs SPS)